

Questions orales

MEER assumera les frais de construction de la route d'accès mais ces frais seront en grande partie recouverts.

M. Oberle: Une question supplémentaire, madame le Président. On dit que les deux gouvernements, celui de la Colombie-Britannique et du Canada, devront déboursier jusqu'à 1 milliard de dollars pour financer l'infrastructure nécessaire, à savoir, l'aménagement des terrains, les voies ferrées, les routes, les installations portuaires, et ainsi de suite. C'est une dépense considérable. Est-ce que le ministre a l'intention de déposer à la Chambre le montant de la participation fédérale et le gouvernement a-t-il l'intention de recouvrer son investissement dans les divers éléments de cet énorme projet?

● (1430)

M. Pepin: Madame le Président, je suis convaincu que nous le ferons éventuellement. Par exemple, le CN investira probablement 300 millions de dollars dans le cadre du programme et peut-être même davantage pour acheter des trains, renforcer les voies, et ainsi de suite.

Une voix: Des double voies.

M. Pepin: Mais tous ces frais seront recouverts. Comme mon honorable ami veut avoir des précisions sur les frais qui ne seront pas recouverts, je lui signale qu'il pourra avoir des nouvelles de tout cela d'ici quelques semaines.

* * *

LES PÊCHES**LES AVIS DE LICENCIEMENT ENVOYÉS À DES EMPLOYÉS D'UNE ENTREPRISE TERRE-NEUVIENNE**

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le ministre est certainement au courant de la situation très grave du chômage à Terre-Neuve. Il y a actuellement 32,000 personnes inscrites sur les listes de chômage dans la province. Le ministre sait-il que l'une des plus importantes conserveries de la province, la Fisheries Products Limited, a fait parvenir à 700 employés un avis de licenciement applicable dans deux semaines, parce qu'elle ne peut avoir accès aux stocks de poisson et sait-il que les contingents de morue du nord de la flotille de pêche hauturière, qui s'élèvent je pense à 47,500 tonnes, seront atteints au cours des deux prochaines semaines et que cela entraînera un grand nombre de licenciements dans l'industrie de la pêche de Terre-Neuve?

Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures il compte prendre pour garantir que l'importante industrie de la pêche de Terre-Neuve et des autres provinces de l'Atlantique pourra continuer à s'approvisionner en poisson?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je n'aurais pas cru qu'une société aussi importante que celle que le député a mentionnée enverrait un avis de licenciement sur la foi d'un simple reportage de la presse. Deuxièmement, il me semble que vu que

l'augmentation des contingents visait à permettre aux usines qui fonctionnent à l'année longue d'être approvisionnées en poisson toute l'année, certaines sociétés importantes n'auraient pas dû ouvrir, ce qui sont par définition, des usines tout à fait saisonnières et, dans certain cas, instaurer un régime de doubles postes. Autrement dit, certaines sociétés prennent tout le poisson qu'elles peuvent dans quelques semaines et activent immédiatement leurs opérations de traitement. Cela compromet la viabilité des usines qui fonctionnent à l'année longue et qui ont besoin d'être approvisionnées sans arrêt.

Ce sont les problèmes que nous voulons résoudre. J'ai essayé d'arriver à un consensus avec mes homologues des provinces de l'Atlantique lors d'une réunion vendredi dernier. Comme je n'y suis pas parvenu, nous devons nous efforcer de gérer nos ressources le plus judicieusement possible.

Je dois dire que les sociétés qui avaient demandé qu'on réserve des contingents pour la morue du nord à cause de la nécessité d'approvisionner le marché, de faire fonctionner des usines à l'année longue et de donner du travail aux pêcheurs toute l'année et qui voulaient par conséquent être approvisionnées en poisson à l'année longue vont à l'encontre de ce principe même en prenant leur plein contingent dans l'espace de trois ou quatre mois.

M. Crosbie: Madame le Président, je n'ai pas envie de m'engager dans de longues arguties. Le ministre s'occupe de la pêche et la Fisheries Products Limited est une entreprise dynamique, implantée depuis une cinquantaine d'années à Terre-Neuve, dont les usines tournent toute l'année et qui possède une flotte de chalutiers. Elle a entrepris la construction de deux nouveaux chalutiers spécialement équipés pour la glace, à Marystown, et qui valent chacun 7 millions de dollars. Cela démontre qu'elle s'intéresse à l'avenir de la pêche.

Je pose au ministre la question suivante: que va-t-il faire pour que les entreprises comme celle-ci, qui emploient des milliers de travailleurs, puissent continuer à employer leur main-d'œuvre cette année à Terre-Neuve, la région la plus touchée par le chômage. Voilà ce que nous voulons savoir. Que peut faire le ministre? C'est de son ressort. Il envoie constamment promener son homologue provincial.

Mme le Président: A l'ordre!

M. Crosbie: Que va faire le ministre?

M. LeBlanc: Madame le Président, le député, qui, de toute évidence, était en voyage, n'a pas suivi le débat.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Où étiez-vous?

M. LeBlanc: C'est pour que ces usines puissent être approvisionnées en poisson toute l'année que j'ai demandé aux entreprises d'exercer...

M. Clark: Qui mettent les travailleurs à pied.